

GIVORS Mobilisation contre la baisse des moyens alloués à l'école

Education. Parents, enseignants et intervenants municipaux seront rassemblés ce lundi 18 mai, pour réclamer le maintien des moyens municipaux aux écoles.

« Les enseignants sont conscients des difficultés de la mairie et des économies qu'elle doit réaliser. Cela dit, nous sommes pour le maintien des moyens municipaux dans nos écoles. L'éducation n'est pas le secteur où ces économies doivent être réalisées ! » Membre du SNUipp Rhône et directeur de l'école Gabriel-Péri, Fabien Grenouillet, ainsi que près de 70 enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Givors se sont donné rendez-vous ce lundi 18 mai à 17 h 30 devant la mairie. L'objet de cet appel, « la crainte de devoir composer avec une baisse significative des moyens municipaux alloués aux écoles de la commune, pour la prochaine rentrée ». Le SNUipp/FSU 69 soutiendra d'ailleurs cette mobilisation à laquelle participeront également des parents d'élèves, mais aussi des intervenants municipaux. Ces derniers sont d'ailleurs au cœur des problèmes et craintes soulevés depuis quelques jours dans une pétition en ligne appelant le maire, Martial Passi, à maintenir les moyens en faveur des 2 300 écoliers de la commune. « Ce que nous craignons, c'est que les Atsem, les maîtres-nageurs, ou encore

les intervenants musicaux soient victimes des restrictions budgétaires imposées à la commune et que la priorité soit donnée aux activités du périscolaire », explique Fabien Grenouillet. C'est violent comme sacrifice à réaliser pour nos écoles. Nous ne voulons pas une guerre ouverte avec nos élus. Ce que nous regrettons, c'est une absence de concertation, puisque nous n'avons pas été conviés pour réfléchir à ces questions... » Informé ce jeudi de cette mobilisation spontanée, Martial Passi, déclarait vendredi, que rien n'avait encore été décidé concernant les points soulevés par les manifestants. Il précisait néanmoins que ces questions seraient à l'ordre du jour d'une réunion du conseil majoritaire ce lundi 18 mai à 18 heures. « Une collectivité comme Givors compte une quarantaine d'Atsem dans ses classes, pour un coût d'environ 1,6 million d'euros. La loi nous impose une Atsem par école. Nous sommes donc amenés à réfléchir sur ce point, car notre seule marge de manœuvre réside au niveau des contractuels, indique l'édile. Il y en a de nombreux dans la voirie, le sport, à la piscine, au conser-

vatoire, dans l'éducation, etc. L'apprentissage de la natation nous coûte trois maîtres-nageurs au quotidien, chaque matin, alors que c'est une tâche qui incombe aux enseignants. Nous ne pouvons plus continuer à nous substituer au rôle de l'Etat, au vu des baisses des dotations qu'il nous fournissait jusque-là. » S'il adhère au leitmotiv des manifestants de lundi, le maire ne laisse cependant planer aucun doute sur les coupes claires à venir au niveau du personnel déployé : « On va sûrement mettre fin à des contrats, mais pas à l'emploi. On essaiera de redistribuer les moyens lors de cette réunion du conseil majoritaire de lundi 8 mai à 18 heures. Je rencontre d'ailleurs les acteurs économiques de la commune pour reclasser les contractuels qui seront impactés par nos décisions. » ■

Karim Imessad et notre correspondante locale Martine Arpino

Martial Passi : « Une mobilisation tardive »

Que pensez-vous de cette mobilisation ?
Je regrette que cette mobilisation soit aussi tardive. On aurait pu, ensemble, faire bouger les choses avant. Je me réjouis cela dit de ce sur-saut ! Je les recevrai et leur dirai les choses en présence des inspecteurs d'académie et de circonscription à qui j'ai demandé d'être présents lundi, car c'est l'Etat qui doit apporter des réponses.

Que répondez-vous aux craintes des enseignants et parents d'élèves ?
Une commune n'a pas le droit de présenter un budget en déséquilibre, sous peine de poursuites pénales. Je ne le ferai donc pas. Les budgets 2015, 2016 et 2017 seront donc sincères !

Vous-même, vous vous inquiétez de la baisse des moyens alloués aux collectivités territoriales...
Depuis la Fête de la ville 2014, nous avons lancé une pétition contre la baisse des dotations de l'Etat qui représente un million d'euros en



■ Les Atsem (Agent technique spécialisé des écoles maternelles) au centre du rassemblement prévu ce lundi à Givors. Photo Joël Philippon

« Regrettable pour les enfants »

Dorothee Matrat, déléguée des parents d'élèves FCPE pour les écoles Gabriel-Péri et Elsa-Triolet

« Nous avons appris qu'en primaire, les intervenants musique n'assureraient plus de cours, c'est très regrettable pour les d'enfants qui n'auront plus accès à une certaine forme de culture ! Les maîtres-nageurs n'auront plus d'heures pédagogiques, ils seront surveillants de bassin. L'activité pédagogique sera sous la responsabilité des enseignants accompagnés de parents agréés. Nous sommes conscients que la municipalité subit des restrictions budgétaires comme toutes les communes, nous sommes prêts à réfléchir pour trouver d'autres solutions qui permettraient de faire des économies. Une pétition est déjà en ligne et nous pensons recueillir de nombreuses signatures d'autres parents. Nous nous réunirons avec les enseignants devant la mairie, lundi 18 mai à 17 h 30 avant la réunion du conseil majoritaire de la Ville et nous allons demander une audience. »

moins par an pour la ville de Givors. C'est une situation de fou. Givors se voit enlever chaque année 1 million d'euros. Le gouvernement va tuer les communes avec de telles décisions.

C'est un message que vous portez également auprès de l'AMF (association des maires de France) ?

L'architecture territoriale de notre pays est menacée. En tant que vice-président des maires de France, j'ai proposé que chaque conseil municipal délibère pour refuser cette baisse des dotations de l'Etat. Sur 36 000 communes, il y a déjà eu 1 600 exécutifs qui ont délibéré sur ce sujet. Manuel Valls nous a expliqué, le 5 mars, que l'Europe impose une restriction du déficit public à 30 %, ce qui nous oblige à diminuer la dette publique de 51 milliards d'euros et que cela passait par un effort des collectivités locales... C'est inacceptable pour le maire que je suis.

Les efforts qu'on vous demande de consentir



■ Martial Passi. Photo Karim Imessad

passent obligatoirement par une baisse de moyens alloués aux écoles ?

Pour équilibrer le budget 2015, nous devons composer avec 500 000 euros de masse salariale en moins, 300 000 euros de budget de fonctionnement en moins et 200 000 euros de budget d'investissement en moins. Nous devons répéter cela à l'identique, en 2016 et 2017, avec en trois ans, 6 millions d'euros de perte cumulés pour la commune. Givors compte 18 écoles pour 20 000 habitants. C'est considérable. Nous avons fait le choix de la proximité. Cela entraîne des frais conséquents. La situation actuelle peut nous amener à réfléchir sur ce nombre à l'avenir. ■

Repères

Les chiffres de la commune en faveur des élèves

La ville de Givors compte 18 écoles et 2 300 élèves. Elle consacre plus de 4 millions d'euros de budget pour l'éducation et compte actuellement

40 Atsem.
850 000 euros pour la cantine scolaire
550 000 euros pour le périscolaire.
La commune dépense 1 750 euros par élève, chaque année.

Les Atsem sont indispensables

Isabelle Lelouet directrice de l'école maternelle Elsa-Triolet, et Emilie Pinto, enseignante, craignent la suppression de plusieurs postes d'Atsem à la rentrée prochaine, pour raisons budgétaires. « La mairie ne nous a pas avertis de ce projet, nous l'avons appris par une fuite. Des pourparlers sont en cours, pour définir ces suppressions de postes, occupés par des personnes sous contrat. Actuellement, nous avons une Atsem par classe. Ces personnes ont été sollicitées pour intervenir au niveau des TAP. Quel sera le bilan de leur investissement si on supprime leur poste ? Les Atsem qui sont en arrêt maladie ne sont pas remplacées. De plus, si la suppression s'avère réelle, il deviendra compliqué pour les enseignants, d'assurer certaines activités. Par exemple, pour faire une leçon de langage avec un groupe, c'est l'Atsem qui s'occupe du reste de la classe en surveillant d'autres activités préparées par l'enseignant. Notre école a été classée comme difficile par l'Education nationale et nous nous devons d'aider les élèves en difficulté, les Atsem y contribuent également. »